

Identité(s) numérique(s) : en construction Compte rendu de la journée académique organisée par l'ADBEN

Vendredi 30 janvier 2015 dans les locaux de Canopé Aix-Marseille

Une journée riche en interventions et en réflexion. Identité numérique, pédagogie, EMI.



Accueil par M. Gérard Puimatto, Directeur de Canopé Aix-Marseille

M. Puimatto a rappelé les évolutions récentes suivies par les structures CRDP/Canopé et actées par le décret du 1^{er} janvier 2015. 30 CRDP sont devenus un seul réseau Canopé. Les Canopé académiques vont évoluer vers des structures territoriales calées sur les futures régions, avec sûrement un Canopé PACA. Les CDDP deviennent *les Ateliers Canopé*, un par département, avec pour but d'accueillir des collègues enseignants et autres acteurs du système éducatif pour travailler ensemble sur de nouveaux usages dans une logique de conception et d'innovation pédagogiques, avec une médiation documentaire et numérique. A cela s'ajoutent une mission liée à l'art et la culture et une autre liée à la citoyenneté. A noter une évolution éditoriale et documentaire, avec une *nouvelle logique de prêt numérique* qui va remplacer le prêt classique : [voir l'eEn](#).

Ouverture de la journée par Elisabeth Thibaudin, Présidente de l'Adben

Mme Thibaudin a tout d'abord remercié Canopé d'accueillir cette journée académique élaborée par le bureau de l'Adben en partenariat avec l'IA-IPR EVS.

Qu'est-ce que l'Adben ? Pour rappel, l'Adben, association des professeurs documentalistes de l'éducation nationale, est composée de ses adhérents, grâce auxquels on peut mettre en place une journée comme celle-ci relativement coûteuse, et du Bureau Académique composé de 13 volontaires, élus lors de l'AG annuelle, totalement bénévoles et non déchargés, et dont la mission principale est l'organisation de cette journée. L'Adben fait partie de la FADBEN, Fédération des associations académiques, comportant un Bureau national composé de 12 membres, tous élus par les délégués académiques, et dont fait partie Claire Droz-Vincent, membre de notre BA, tout comme Nicole Cardona qui interviendra plus tard.

Un Congrès national est organisé tous les trois ans par la Fadben. Il se tiendra cette année à Limoges **les 9, 10 et 11 octobre prochain**, avec pour thème « *Enseigner, apprendre l'information documentation : construction didactique et démarche pédagogique pour développer la culture informationnelle des élèves* ».

Un appel à communication a été lancé par le Bureau national pour les ateliers : les professeurs documentalistes sont invités à proposer leurs travaux. Le BA aidera à la mise en forme de la présentation. Il suffit de proposer quelque chose, puis de se laisser guider.

Le thème de cette journée académique est **l'identité numérique**, notion peu évidente mais dimension incontournable dans notre métier. Concernant par exemple les élèves qui viennent en autonomie sur internet, se pose la question de notre responsabilité et celle du risque. Nous oscillons entre surveillance, interdiction et formation. Faut-il interdire pour mieux protéger ? Ne vaut-il pas mieux former, mais dans ce cas, comment et à quoi ?

Le programme de la journée est rappelé par Mme Thibaudin. A noter, pendant le temps associatif, deux moments particuliers : le compte rendu par Anne Fritzsich et Claire Droz-Vincent du Comité directeur de la Fadben réuni à Paris mi-janvier, et la présentation par Nicole Cardona des résultats de l'enquête menée par la Fadben entre 2011 et 2014 sur les savoirs informationnels des élèves du secondaire, et qui sera prochainement publiée sur le site de la Fadben.

Intervention de M. Leydet, Délégué académique au numérique

En cette période de concertation nationale sur le numérique, M. Leydet a souhaité mettre en valeur des initiatives comme les mardis de l'Orme, ou la journée sur le numérique dans le premier degré, ou encore cette journée sur l'identité numérique, toutes en lien avec Canopé, et qui correspondent aux souhaits du Ministère de l'éducation nationale. En avril, auront lieu les Assises nationales sur le numérique pour faire le point.

La concertation sur le numérique comprend 3 volets :

- Des rencontres académiques
- Un questionnaire que chacun est invité à remplir en ligne : <http://www.questionnaire.ecolenumerique.education.gouv.fr/formulaire/>
- Des espaces de débat en ligne : <http://www.forum.ecolenumerique.education.gouv.fr/>

Voir le site dédié <http://ecolenumerique.education.gouv.fr/> autour de cinq thématiques.

M. Leydet souligne que les équipes devraient davantage s'appuyer sur les professeurs documentalistes pour le numérique. Dans le référentiel des compétences d'août 2013, la compétence 9, pour l'ensemble des professeurs, est dédiée au numérique, mais on peut

noter que, parmi les compétences spécifiques des professeurs documentalistes, pas moins de trois compétences sur quatre mentionnent fortement le numérique.

Intervention de M. Octor, IA-IPR EVS

Les objectifs prioritaires de l'académie

Le projet académique est en cours de construction, il n'est pas encore arrêté. 4 points ont été rappelés par le recteur :

- accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.
- combattre les inégalités tout au long de la scolarité en améliorant les dispositifs face aux savoirs et aux apprentissages
- contribuer au raccrochage scolaire (plus positif que combattre le décrochage)
- promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante : s'intéresser à ce que les élèves savent faire et non à ce qu'ils ne savent pas faire ; notre institution a du mal à modifier son rapport aux apprentissages des élèves. Les professeurs documentalistes doivent continuer à développer la bienveillance dans leur CDI. C'est un enjeu important.

Les priorités de travail jusqu'à la fin de l'année

- La construction du projet académique 2015-2018, et sa conséquence sur le projet documentaire académique, lequel reprendra les 3 items présentés par le Recteur précédent, dans la continuité des années précédentes. Ce projet documentaire est très intéressant, exigeant et performant.
- Réflexion sur l'installation d'un climat serein dans l'établissement, indispensable aux apprentissages, plus particulièrement conduite par M. Delgado (expérimentations en cours)
- L'orientation : l'accompagnement des élèves dans leur projet professionnel, alors qu'il est difficile encore de réaliser des orientations qui soient positives et non subies.

Les dossiers partagés avec les autres membres de l'équipe éducative et pédagogique

C'est un travail de longue haleine qui transparaît dans les rapports avec le Chef d'établissement, et la prise en compte des demandes du professeur documentaliste... Celui-ci est à part entière dans l'équipe professorale et vie scolaire, donc engagé dans des dispositifs de façon incontournable : CESC, vie scolaire, opérations menées en partenariat avec les collectivités...

La mise en place de l'outil d'auto-évaluation QualEduc (document de référence en ligne)

Pour les collègues travaillant en lycée professionnel notamment, l'opération QualEduc (télécharger le document de référence sur le site académique : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_376824/fr/accueil) présente un grand intérêt car repose sur l'auto-évaluation, l'équipe doit évaluer les réussites et les ratés en interne. C'est une démarche importante car on n'est plus dans une évaluation menée par des personnes extérieures, pas

toujours au fait de tous les éléments, et dont les préconisations sont souvent ressenties comme imposées et non légitimes. On peut compléter le document par ses propres fiches d'évaluation. Dans cette démarche, les professeurs documentalistes sont invités à être acteurs. C'est un outil très riche expérimenté dans certains pays européens et dans 5 académies dont la nôtre.

- Le numérique : actuellement, souvent porté par les professeurs documentalistes sur le terrain. Un rapport récent de l'Inspection Générale montre que l'activité numérique dans les établissements est très faible notamment au niveau des travaux disciplinaires utilisant le numérique. Donc, se dégage une fierté car le développement du numérique est souvent le fait des professeurs documentalistes.
- L'enseignement moral et civique : l'ECJS disparaît. Aurons-nous enfin un enseignement complètement transversal et porté par tous ?
- L'histoire des Arts, enseignement dans lequel les professeurs documentalistes sont acteurs, tout comme dans *les TPE*. Quant au Conseil de la vie lycéenne et la MDL (Maison des lycéens), les professeurs documentalistes pourraient être partie prenante.

Le décret du 23/08/2014

[Ce décret](#) concerne l'obligation de service, c'est une refonte du décret de 1950. Il s'agit d'une réforme plus que nécessaire. C'est intéressant car les professeurs documentalistes sont traités dans le même décret que les autres professeurs.

Ce décret indique que le service est de 30 h + 6 heures d'entière liberté, ce qui peut consister à aller voir les partenaires. Au-delà des 30h, on peut enseigner dans d'autres disciplines. L'accompagnement personnalisé peut être externalisé, et décompté de la même manière. Toutes les séances que l'on fait dans les 30h et qui concernent l'information documentation et les différents axes de travail propres aux missions du professeur documentaliste, ne peuvent être décomptées. Il s'agit là de l'interprétation de la cellule de veille juridique du Rectorat.

(Des personnes dans la salle relèvent l'ambiguïté de ce décret, notamment concernant la notion de discipline désormais associée au professeur documentaliste mais pas réellement prise en compte comme les autres disciplines).

Le travail pédagogique de qualité engagé par les équipes

- A souligner le travail très pertinent sur le référentiel de compétences réalisé par les collègues du 05 (pas totalement abouti encore).
- Les productions pédagogiques déposées sur le site sont de qualité, et il faut saluer le travail réalisé depuis deux ans par la webmestre, Alexandra Nicolle.
- Le plan de formation continue pour lequel deux stages sont cités : portail documentaire et veille informationnelle pour tous les professeurs documentalistes sur deux ans, et les outils du web 2.0.

- la mise en place de la liaison lycée-université avec une convention signée en mai 2014 pour les universités d'Aix-Marseille et du Vaucluse. Il s'agit d'amener les lycéens en LGT dans les BU.
- la liaison collège-lycée est à approfondir.

Les IMP : parmi les possibilités à saisir, M. Octor cite les référents culture, ressources pédagogiques et numériques, le tutorat des élèves en lycée...

La gestion des manuels scolaires

L'inspection EVS est préoccupée par la gestion des manuels car ce doit être le fait d'une équipe. Une note sera envoyée d'ici la fin de l'année scolaire dans les établissements pour indiquer comment gérer les manuels scolaires.

Intervention de Sylvie Octobre, sociologue, chargée d'études au département des études et de la prospective et des statistiques (DEPS) au ministère de la culture et de la communication

"Les jeunes et le numérique : invasions barbares ou transformations des identités culturelles ?"

Lire [le compte rendu réalisé par Sabine Dosière sur le site e-profsdocs](#).

Voir [le diaporama support de l'intervention sur le site de l'ADBEN Aix-Marseille](#).

Intervention de Sandy Rolland et Ghislaine Mayan-Not, respectivement professeure documentaliste et professeure d'économie-gestion au Lycée Val-de-Durance à Pertuis

Sandy Rolland ayant eu un empêchement majeur, Madame Mayan-Not présente seule le travail réalisé avec les élèves.

Cette collaboration existe depuis 4 ans, le domaine des ressources humaines reposant pour beaucoup sur la recherche documentaire. Ainsi, les élèves doivent élaborer une étude largement nourrie par des recherches documentaires, qu'ils présentent ensuite à l'oral.

L'atelier présenté aujourd'hui correspondait, dans le programme, à la partie « comment le travail collaboratif contribue-t-il à l'intelligence collective », laquelle propose une exploration approfondie des différentes dimensions de l'information dans l'organisation.

L'atelier a permis un travail sur la communauté en ligne et les réseaux sociaux, qui s'est déroulé en quatre points :

- qu'est-ce que les réseaux sociaux ?
- comment gérer son identité numérique ?
- distinguer information privée et publique
- comment rechercher l'info personnelle sur internet

Ce travail s'est avéré très riche aussi bien pour les élèves que pour les professeurs.

Lire [la séquence complète sur ce site.](#)

Intervention de Magalie Bossuyt, professeure documentaliste au lycée Jules Fil à Carcassonne

"Quelles synergies, quelles stratégies, quelles actions, pour une éducation critique au numérique ?"

Magalie Bossuyt mène depuis plusieurs années de nombreuses actions autour du numérique avec les élèves de son établissement. Elle nous fait part ici de son expérience.

Tout d'abord, Magalie Bossuyt a rappelé les éléments fondamentaux rattachés à la notion d'identité numérique : traces volontaires, involontaires, subies, enjeux...

Puis elle a présenté certaines actions menées auprès des élèves dans son établissement en lien avec les réseaux sociaux et les outils du web 2.0 : séance sur l'identité numérique, défi Babelio, publication par des élèves de contes numériques sur un blog, usages de Twitter.

Et enfin, partant du principe qu'il faut pratiquer avant d'expliquer aux élèves, elle a évoqué la présence numérique du CDI du lycée Jules Fil avec la page Facebook et le compte Twitter du CDI, le portail documentaire e-sidoc, et autres.

Voir [le support \(prezi\) de son intervention.](#)

Intervention de Clotilde Chauvin, Evelyne Montel-Roux et Florence Marcadet

"Quelle présence numérique des professeurs documentalistes ? "

Cette intervention à trois voix tentait d'interroger les pratiques professionnelles des professeurs documentalistes dans le champ mouvant et incertain de l'identité numérique. Quel avatar se choisit-on ? Quelle distinction faire entre l'activité au nom du CDI et en son nom propre en tant que professionnel ? Quels peuvent être les risques ? Quelle attitude adopter ?

L'intervention se conclut sur une citation de Louise Merzeau qui évoque la nécessaire acceptation d'un état de fait : nous laissons forcément des traces aujourd'hui sur le net, et parle d'un "façonnage réciproque et continu d'une présence informationnelle".

Voir [le diaporama de l'intervention.](#)